

**EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE
DE MACÉDOINE**

**La liberté d'expression menacée à
l'approche des élections**

Index AI : EUR 65/018/02

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International est préoccupée par les menaces de sanctions pénales proférées par le ministère de l'Intérieur contre les rédacteurs en chef de médias indépendants à l'approche des élections nationales prévues le samedi 14 septembre.

Selon une déclaration du ministère de l'Intérieur (MVR) datée du 4 septembre 2002, le ministre de l'Intérieur Ljube Boskovski a averti le 30 août les « *ambassadeurs d'organisations internationales et certains ambassadeurs* » en Macédoine que le ministère disposait d'informations selon lesquelles « *certaines individus préparaient un scénario visant à compromettre la réputation du gouvernement actuel dans la période préélectorale* ». La déclaration indiquait également que si ces activités se poursuivaient, le MVR engagerait des poursuites pénales contre les rédacteurs en chef des organes de presse responsables.

Amnesty International estime que cette initiative constitue une menace pour la liberté d'expression et une tentative de museler ceux qui s'opposent au gouvernement à l'approche des scrutins. L'organisation considérerait toute personne arrêtée et placée en détention pour avoir critiqué sans violence le gouvernement comme un prisonnier d'opinion.

Cette déclaration contenait également une attaque visant personnellement Mirjana Najcevska, présidente du Comité Helsinki de Macédoine, qui a publié le 3 septembre un communiqué de presse dans lequel il émettait des doutes sur l'impartialité politique de la police.

Complément d'information

À l'approche des élections, les tensions se sont exacerbées dans le pays. Dans un communiqué de presse diffusé le 15 août 2002, à l'occasion de la publication du rapport intitulé *Ex-République yougoslave de Macédoine. Jours sombres à Tetovo* (index AI : EUR 65/007/02), Amnesty International avait estimé que l'impunité

dont continuaient de jouir les auteurs d'atteintes aux droits humains commises en 2001 en Macédoine, au cours du conflit entre les forces de sécurité et le groupe armé d'opposition albanais *Ushtria Çlirimtare Kombetare* (UÇK, Armée de libération nationale), ne pouvait que perpétuer une situation de mépris de la loi. L'organisation avait également indiqué que la série d'assassinats d'anciens membres de l'UÇK commis par des rivaux au sein de la communauté albanaise, à l'approche des élections de septembre, soulignait la nécessité pour toutes les parties en présence de respecter les droits humains. Or, les violences se sont poursuivies depuis lors. Deux policiers ont été tués par des hommes armés le 26 août à Gostivar ; le 29 août, des hommes armés ont pris en otages plusieurs personnes qui ont été libérées ultérieurement grâce à la médiation de la communauté internationale et des principaux partis politiques albanais ; et une série d'attentats à la bombe et à la grenade ont été perpétrés par des inconnus contre les bâtiments de partis politiques représentant la communauté albanaise.

En janvier, sur une chaîne de télévision privée, le ministre de l'Intérieur Ljube Boskovski avait attaqué la présidente du Comité Helsinki de Macédoine, Mirjana Najcevska, en la qualifiant d'« *ennemi numéro un de l'État* », d'« *anti-macédonienne* » et de « *représentante des Albanais* », après que le Comité eut dénoncé les violations des droits humains commises par les autorités contre des membres de la communauté albanaise. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>